

233 000 mariages célébrés en 2016

18 % des mariés en 2016 étaient divorcés

Sylvain Papon, division Enquêtes et études démographiques, Insee

233 000 mariages ont été célébrés en France en 2016. 18 % des mariés de 2016 étaient divorcés.

Parmi ces remariés, un tiers a divorcé depuis moins de 5 ans. Se remarier peu de temps après un divorce est moins fréquent aujourd'hui qu'il y a vingt ans.

Près de 80 % des personnes qui se sont mariées en 2016 après un divorce ont 40 ans ou plus. La durée écoulée entre le divorce et le remariage est plus longue pour les divorcés qui, en 2016, se marient avec un conjoint de même sexe que pour ceux qui se marient avec un conjoint de sexe différent.



Sommaire

[232 700 mariages en 2016 : la tendance à la baisse se poursuit](#)

[18 % des personnes qui se sont mariées en 2016 étaient divorcées](#)

[Un tiers des remariés ont divorcé depuis moins de 5 ans](#)

[Quand ils se remarient, huit divorcés sur dix ont 40 ans ou plus](#)

[Les divorcés se marient en 2016 avec un conjoint de même sexe ont divorcé depuis plus longtemps que ceux épousant un conjoint de sexe différent.](#)

232 700 mariages en 2016 : la tendance à la baisse se poursuit

En 2016, 232 725 mariages ont été célébrés en France (**figure 1**), dont 225 612 entre personnes de sexe différent et 7 113 entre personnes de même sexe. Le nombre de mariages poursuit sa tendance générale à la baisse entamée au début des années 2000. Cette évolution s'explique en partie par la diminution du nombre d'habitants de 20 à 59 ans, âges de près de 95 % des mariés.

En 2016, on compte 3 600 mariages de moins qu'en 2015, après une diminution de 5 000 en 2015. En 2014, le nombre de mariages entre personnes de sexe différent avait baissé, mais cette évolution avait été compensée par la hausse des mariages entre personnes de même sexe, rendus possibles par la loi du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de même sexe. Le nombre total des mariages avait donc augmenté légèrement (+ 2 700) du fait de ce changement législatif.

Figure 1 - Nombre de mariages depuis 1998

Année	Mariages entre personnes de sexe différent	Mariages entre hommes	Mariages entre femmes	Ensemble des mariages
1998	278 525	.	.	278 525
1999	293 544	.	.	293 544
2000	305 234	.	.	305 234
2001	295 720	.	.	295 720
2002	286 169	.	.	286 169
2003	282 756	.	.	282 756
2004	278 439	.	.	278 439
2005	283 036	.	.	283 036
2006	273 914	.	.	273 914
2007	273 669	.	.	273 669
2008	265 404	.	.	265 404
2009	251 478	.	.	251 478
2010	251 654	.	.	251 654
2011	236 826	.	.	236 826
2012	245 930	.	.	245 930
2013	231 225	4 307	3 060	238 592
2014	230 770	5 666	4 856	241 292
2015	228 565	4 085	3 666	236 316
2016	225 612	3 672	3 441	232 725

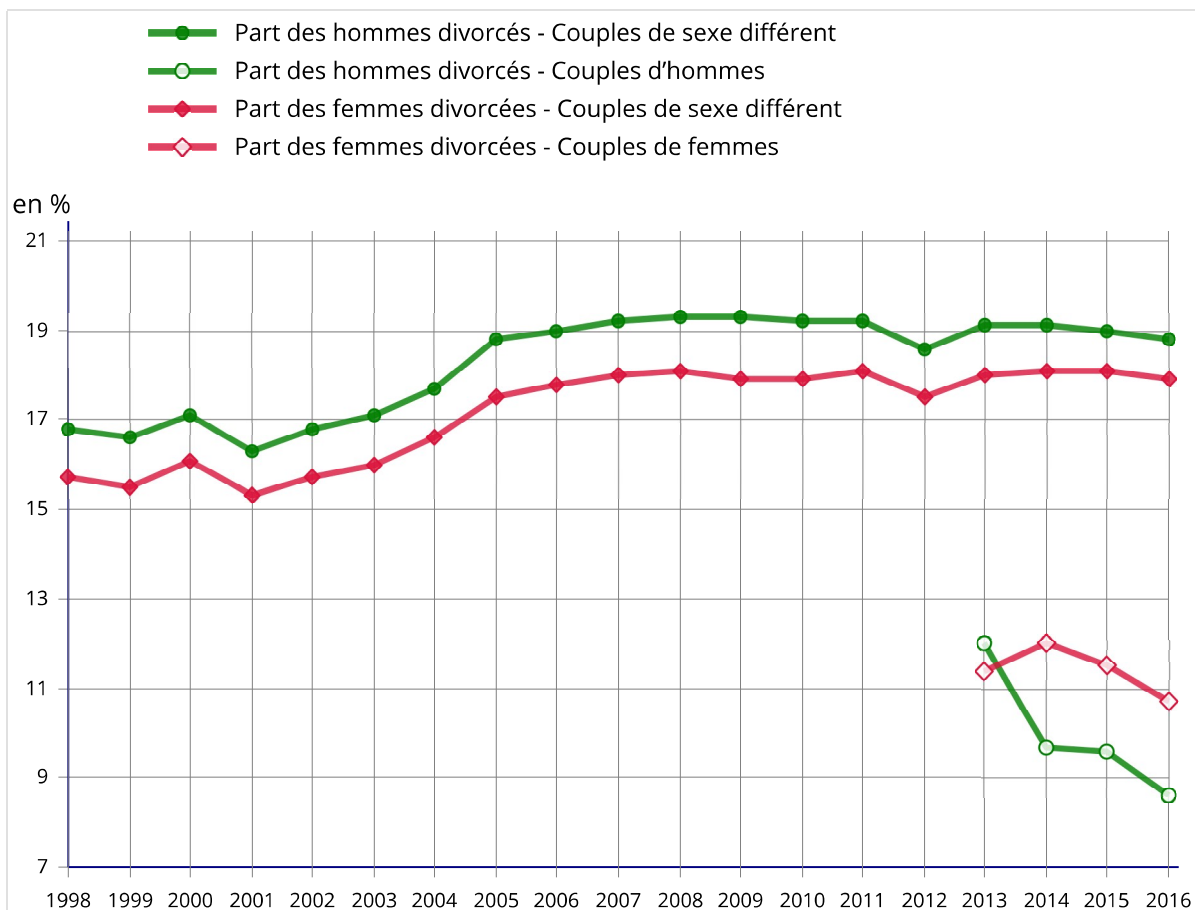
Champ : France (hors Mayotte jusqu'en 2013, avec Mayotte à partir de 2014).

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

18 % des personnes qui se sont mariées en 2016 étaient divorcées

465 450 personnes se sont mariées en 2016. Parmi elles, 18,1 % étaient divorcées au moment de leur mariage. Plus précisément, 43 103 hommes parmi les 232 956 mariés (18,5 %) et 41 079 femmes parmi les 232 494 mariées (17,7 %) étaient divorcés au moment de leur union (**figure 2**). Pour les mariages entre personnes de sexe différent, la proportion de femmes divorcées est inférieure à celle des hommes divorcés (17,9 % contre 18,8 %). C'est l'inverse pour les personnes ayant épousé un conjoint de même sexe : 8,6 % des hommes s'unissant à un autre homme étaient divorcés contre 10,7 % des femmes se mariant avec une femme.

La part des divorcés parmi l'ensemble des mariés de sexe différent a légèrement augmenté entre 1998 et 2005 avant de se stabiliser autour de 19 % pour les hommes et 18 % pour les femmes.

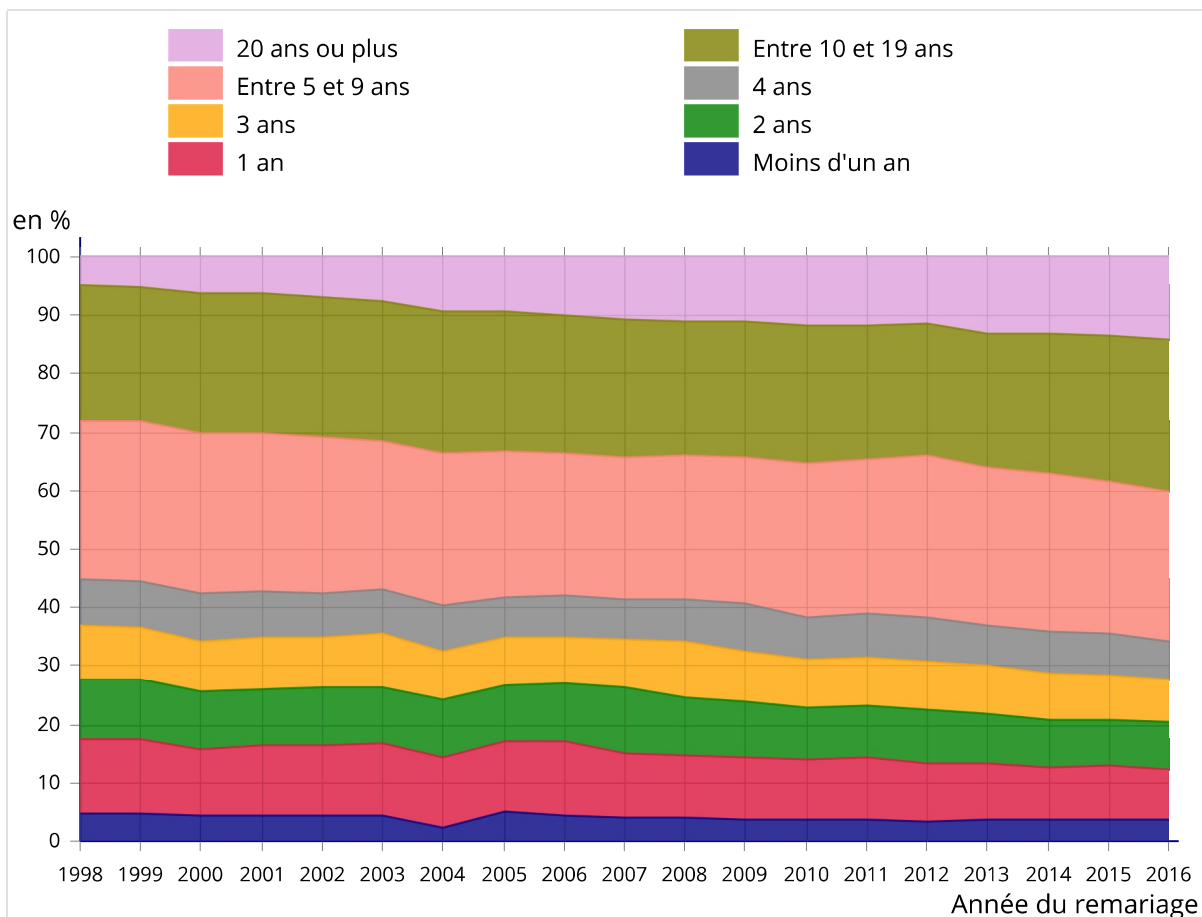
Figure 2 - Part des divorcés parmi les mariés, depuis 1998

Champ : France (hors Mayotte jusqu'en 2013, avec Mayotte à partir de 2014).

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Un tiers des remariés ont divorcé depuis moins de 5 ans

Parmi les personnes divorcées qui se marient en 2016, un tiers a divorcé depuis moins de 5 ans (**figure 3**). En particulier, près de 4 % se sont remariées l'année de leur divorce et 9 % se sont remariées l'année suivant leur divorce. Un quart des divorcés qui se sont mariés en 2016 étaient divorcés depuis 5 à 9 ans et un autre quart depuis 10 à 19 ans. 14 % des remariés ont divorcé depuis 20 ans ou plus. Ainsi, plus l'année du divorce est ancienne, moins les remariages sont nombreux.

Figure 3 - Durée entre le divorce et le remariage, par année de remariage

Champ : France (hors Mayotte jusqu'en 2013, avec Mayotte à partir de 2014).

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

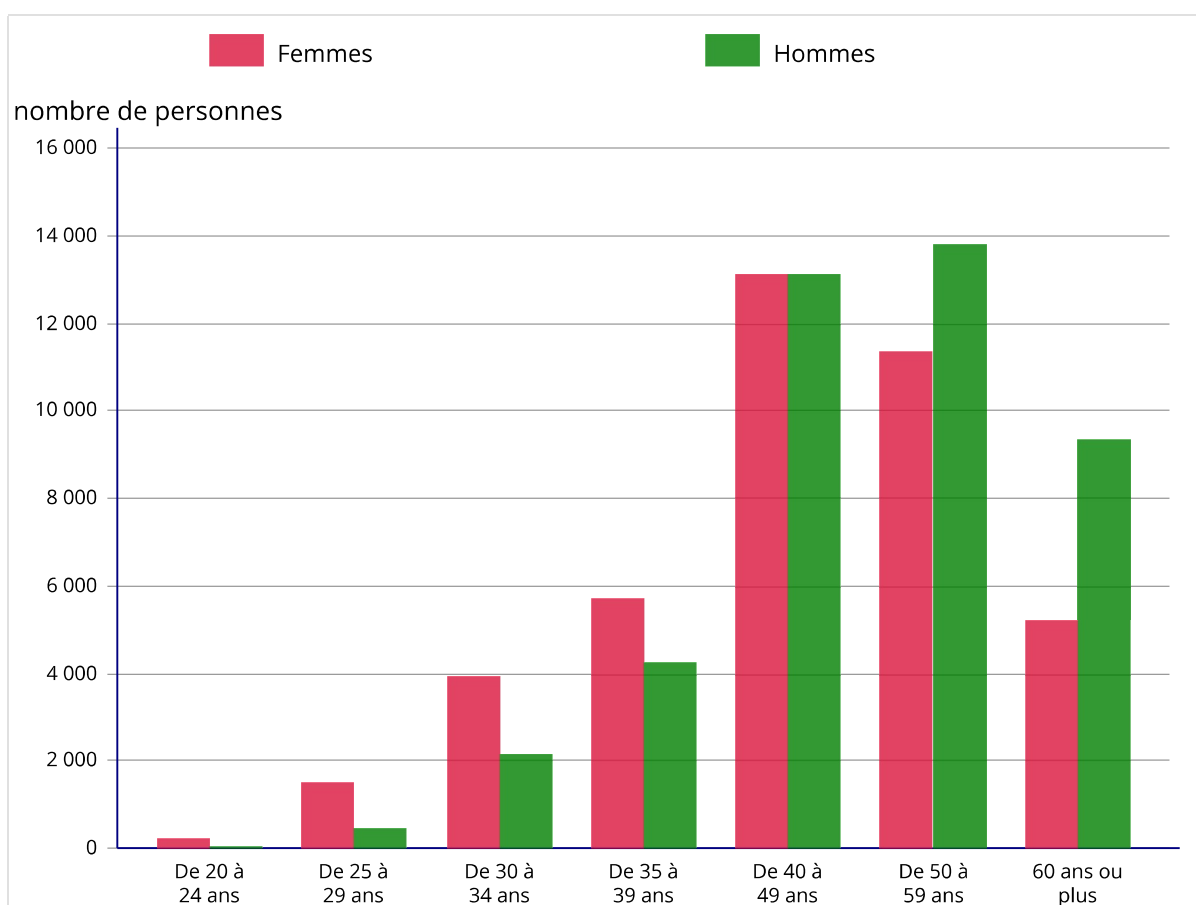
Les hommes se remarient un peu plus rapidement après un divorce que les femmes. En effet, parmi les hommes qui se remarient en 2016, 36 % ont divorcé depuis moins de 5 ans, contre 33 % pour les femmes.

Se marier peu de temps après un divorce est moins fréquent aujourd'hui que par le passé (**figure 3**) : 45 % des personnes divorcées qui se sont mariées en 1998 étaient divorcées depuis moins de 5 ans, contre 34 % en 2016.

Quand ils se remarient, huit divorcés sur dix ont 40 ans ou plus

Les divorcés qui se sont mariés en 2016 sont plus âgés que les personnes se mariant pour la première fois : ils ont 48 ans en moyenne contre 34 ans pour les primo-mariés. Près de huit sur dix ont 40 ans ou plus, contre seulement deux sur dix pour les personnes se mariant pour la première fois.

Les femmes qui se remarient en 2016 après un divorce ont en moyenne 46,5 ans. Les hommes sont un peu plus âgés, ils ont en moyenne 50,3 ans. Notamment, 28 % des femmes qui se remarient ont moins de 40 ans, contre seulement 16 % des hommes (**figure 4**).

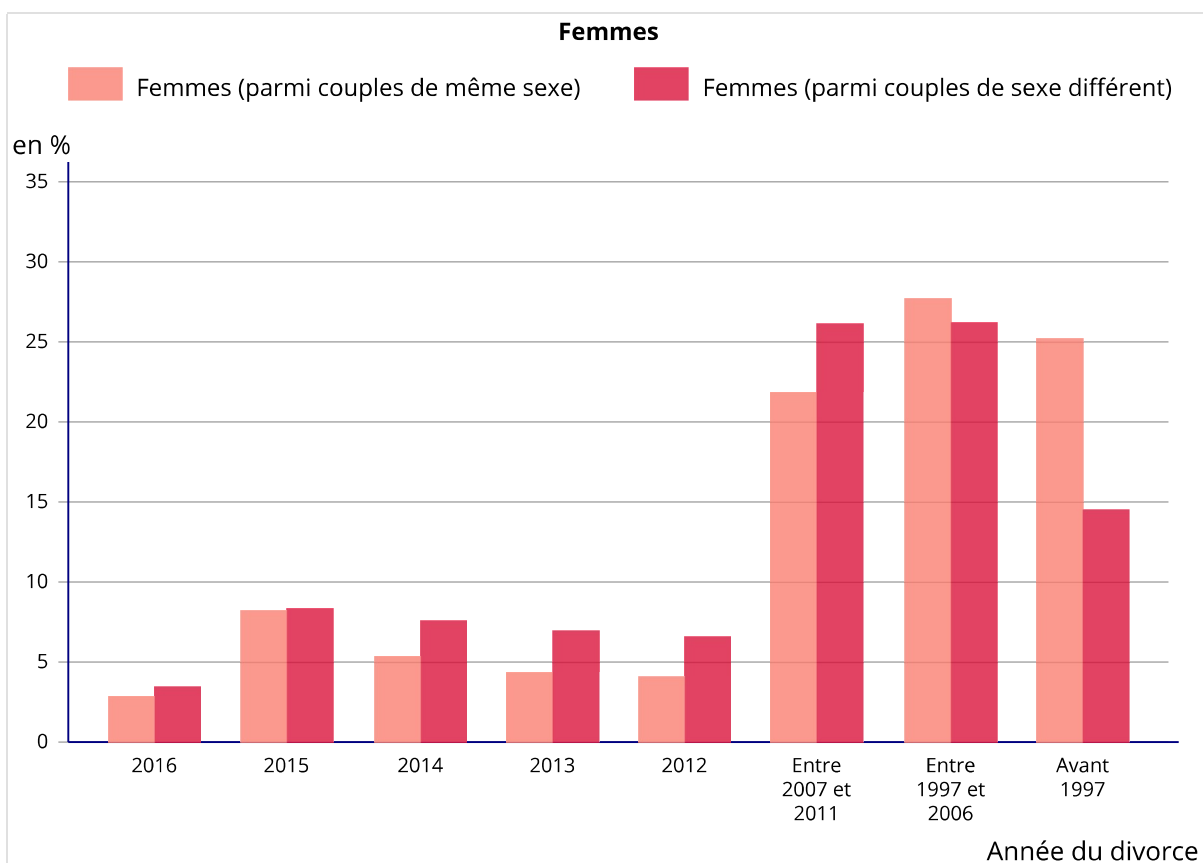
Figure 4 - Nombre de personnes s'étant remariées en 2016 après un divorce, par sexe et âge

Champ : France (y compris Mayotte).

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Les divorcés se mariant en 2016 avec un conjoint de même sexe ont divorcé depuis plus longtemps que ceux épousant un conjoint de sexe différent.

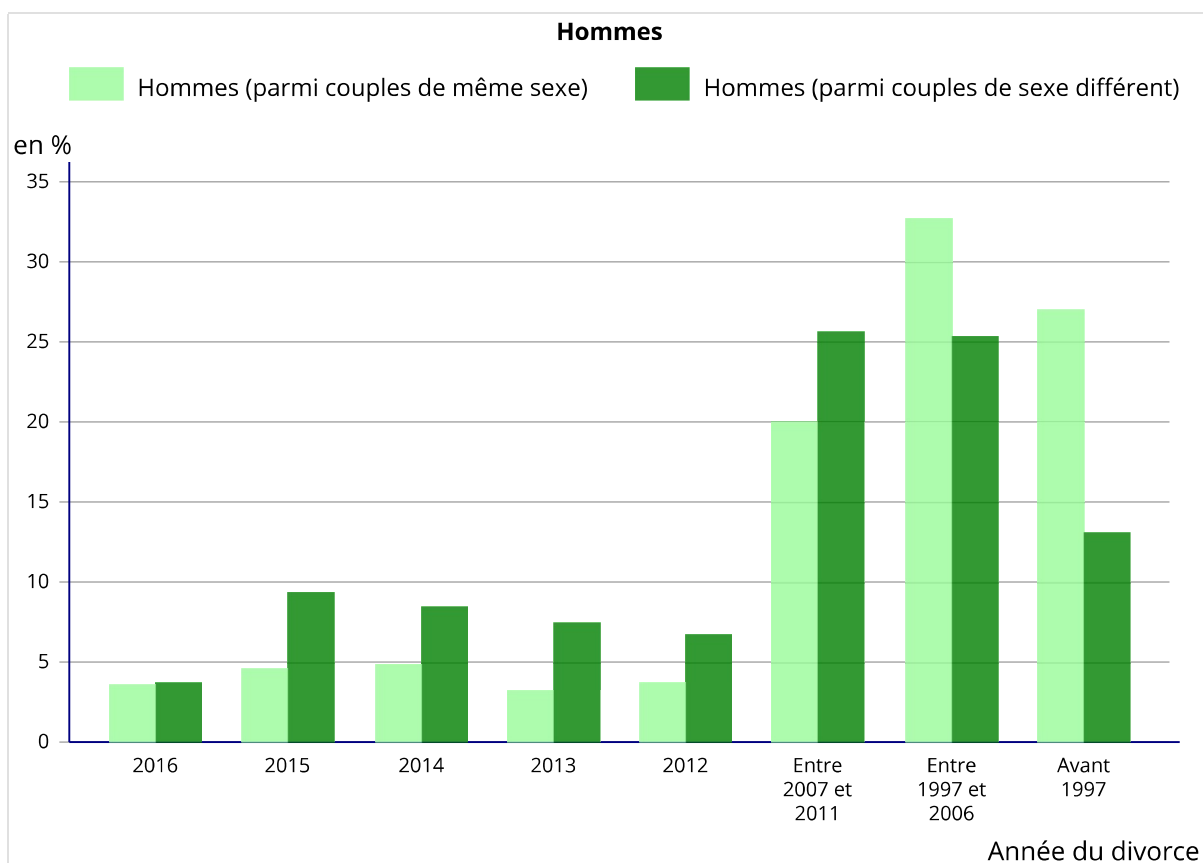
La durée écoulée depuis leur divorce est plus longue pour les divorcés qui se sont mariés en 2016 avec un conjoint de même sexe que pour ceux qui se sont mariés avec un conjoint de sexe différent. Alors que 56 % des divorcés se mariant en 2016 avec un conjoint de même sexe ont divorcé depuis 10 ans ou plus, ce n'est le cas que de 40 % des divorcés épousant un conjoint de sexe différent (**figures 5a** et **5b**). C'est le cas pour 60 % des hommes divorcés se mariant à un homme et 53 % des femmes divorcées se mariant à une femme. Leurs divorces ont eu lieu avant 2007 et ont donc mis fin à des unions entre conjoints de sexe différent. En effet, la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe a été promulguée en 2013. Le premier divorce d'un couple de même sexe a eu lieu en octobre 2013.

Figure 5a - Répartition des divorcés s'étant remariés en 2016, selon l'année de leur divorce

Lecture : 21,9 % des femmes qui se sont mariées en 2016 avec une femme et étaient divorcées avant ce mariage avaient divorcé entre 2007 et 2011.

Champ : France (y compris Mayotte).

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Figure 5b - Répartition des divorcés s'étant remariés en 2016, selon l'année de leur divorce

Lecture : 20,0 % des hommes qui se sont mariés en 2016 avec un homme et étaient divorcés avant ce mariage avaient divorcé entre 2007 et 2011.

Champ : France (y compris Mayotte).

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Les hommes divorcés se mariant en 2016 avec une femme ont divorcé pour 22 % d'entre eux après 2013. C'est nettement plus que pour les hommes se mariant à un homme : 13 % ont divorcé après 2013. La différence est moins marquée pour les femmes. Les divorcées se mariant en 2016 à une femme ont, pour 17 % d'entre elles, divorcé après 2013, et c'est le cas de 19 % de celles qui se marient à un homme. Pour ces divorces d'après 2013, il n'est pas possible de préciser si le divorce a mis fin à une union entre personnes de même sexe ou une union entre personnes de sexe différent.

Sources

Les **statistiques d'état civil** sur les mariages sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Le Code civil oblige en effet à déclarer tout événement relatif à l'état civil (naissances, mariages, décès, reconnaissances) à un officier d'état civil dans des délais prescrits. Ces informations sont ensuite transmises à l'Insee par les mairies. L'Insee s'assure de l'exhaustivité et de la qualité des données avant de produire les fichiers statistiques d'état civil.

Les données présentées ici comprennent l'île de Mayotte à partir de 2014.

Pour en savoir plus

- > « **Les statistiques sur les mariages en 2016** », *Insee Résultats*, mars 2018.
- > Bellamy V. et Beaumel C., « **Bilan démographique 2016 - À nouveau en baisse, la fécondité atteint 1,93 enfant par femme en 2016** », *Insee Première* n° 1630, janvier 2017.
- > Bellamy V., « **236 300 mariages célébrés en France en 2015, dont 33 800 mariages mixtes** », *Insee Première* n° 1638, mars 2017.
- > Bellamy V., « **123 500 divorces en 2014** », *Insee Première* n° 1599, juin 2016.